

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Comité syndical
Séance du 26 juin 2023 à Rouen – Hôtel de la Métropole Rouen Normandie

Délibération n° 2023 06 06

Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour les ouvrages de prévention des inondations par débordement de Seine

Date de convocation : 19 juin 2023

Délégués titulaires ou suppléants présents pour la carte 5.3.2 - Gestion des ouvrages et prévention des inondations

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Frédéric MARCHE, Département de la Seine-Maritime, suppléant
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Bertrand PECOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire

Délégués titulaires excusés :

- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire

Pouvoirs :

- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE

Secrétaire de séance : Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie

Carte : Compétence optionnelle 5.3.2 – Gestion des ouvrages et prévention des inondations

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	8	4	8	0	0	8
Voix	101	51	101	0	0	101

Exposé des motifs

Le Président rappelle que le groupement de commandes composé du Département de la Seine-Maritime, du SMGSN et du Grand Port FluvioMaritime de l'Axe Seine, réalise actuellement les études de danger (EDD) sur 143 km de digues.

Dans ce cadre, un diagnostic approfondi de chaque ouvrage a été réalisé. Ces expertises révèlent que des besoins d'études et de travaux sont nécessaires pour atteindre le niveau de protection souhaité pour les ouvrages ayant vocation à être conservés et classés en systèmes d'endiguement ou pour s'assurer de l'absence de sur-aléas pour les ouvrages qui ne feront pas l'objet d'un classement.

Ces opérations vont principalement consister en :

- des études de danger avant travaux en prévision du classement en système d'endiguement et les travaux correspondants,
- des études de sur-aléas pour connaître l'impact des ouvrages qui ne seront pas classés et définir les modalités de leur maintien en l'état ou de leur neutralisation,
- des opérations visant à améliorer la protection des personnes et des biens situés dans la zone protégée par les ouvrages

Des projets visant à améliorer la protection des personnes et des biens, déjà bien identifiées vont pouvoir démarrer dès 2023, il s'agit notamment :

- des travaux d'amélioration du ressuyage de l'ouvrage à Bardouville
- de restauration de l'ouvrage à Hénouville

Délibération

Le comité syndical,

Vu :

- le Code Général des Collectivités territoriales,
- les statuts du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande,
- la compétence optionnelle n°5.3.2 relative à la mise en œuvre opérationnelle de la prévention des inondations par débordement de seine, à laquelle adhère la Métropole Rouen Normandie, Caux Seine Agglomération, la communauté de communes Roumois Seine et le Département de la Seine-Maritime,

Considérant :

- la création du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert) pour l'appui financier aux collectivités gestionnaires de digues dans le cadre de la compétence GEMAPI,
- Les résultats des études de dangers réalisées sur les ouvrages hydrauliques de protection des inondations par débordement de Seine et le programme de travaux nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de ces ouvrages,
- Les besoins de travaux pour améliorer l'efficacité de la protection contre les inondations des ouvrages de Bardouville et Hénouville

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- D'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès des différents organismes concernés,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires au déroulement de ces opérations.

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande



Julien DEMAZURE